

Image not found or type unknown



Dissolution de communauté et calcul de récompense

Par **asd**, le **13/07/2009** à **10:59**

Bonjour, rn
Je souhaite connaître le montant à reverser à mon mari en cas de divorce si je garde la maison. rn
Mariée sous le régime de la communauté, je finance à 78% l'achat de la maison, mon mari à 6% et nous prenons le reste en crédit. Est ce que nous récupérons chacun proportionnellement à notre mise initiale?. rn
Achat maison en 1999: 155000€ rn
Estimation à ce jour: 280000€ rn
Déclaration de emploi: rn
Madame: 122000€ rn
Monsieur: 7700.00€ rn
Crédit 16600.00€ rn
A ce jour, il reste en crédit 10000.00€ + un crédit travaux sur la maison de 4000.00€ rn
Pourriez vous me dire combien je dois à mon mari si je garde la maison. rn
Vous en remerciant d'avance. rn
Très cordialement,